

dans la partie sud de Terre-Neuve et dans la circonscription de mon honorable ami le député de Burin-Burgeo.

Je n'exposerai pas en détail les raisons qui ont motivé l'établissement de cette station à Valleyfield, parce que j'estime que les députés peuvent tirer leurs propres conclusions à ce sujet. Je dirai toutefois que tout cela fait, à mon avis, ressortir le point faible du ministère des Pêcheries, et surtout du Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada dans ce domaine. J'estime que si l'établissement de Valleyfield, ou tout établissement similaire, se trouvait à un endroit plus approprié, on pourrait en tirer de grands avantages.

En parlant d'une façon générale du Conseil de recherches sur les pêcheries, je dirai qu'à mon avis cet organisme a perdu de vue son objectif principal, c'est-à-dire celui qui consiste à se livrer à des recherches scientifiques et techniques qui s'appliqueraient de façon pratique à l'industrie de la pêche. Or, je doute qu'il en soit ainsi. Je citerai un passage du discours prononcé, il n'y a pas très longtemps, je crois, par un membre dudit Conseil à Halifax. Il a dit ceci:

Quoi qu'il en soit, voici l'opinion d'un membre de l'industrie canadienne de la pêche qui, depuis un an, fait partie du Conseil. Depuis lors, je me suis rendu compte que le Conseil vivait et travaillait dans un monde distinct de celui de l'industrie.

A mon avis, il s'agit d'une déclaration très sérieuse, qui mérite l'étude la plus attentive. J'estime qu'il est indispensable d'affecter de l'argent aux recherches scientifiques, mais que les résultats de ces recherches soient orientés vers l'application pratique de tous les jours dans l'industrie de la pêche. A mon avis, il ne suffit pas que les savants se penchent sur les espèces rares. Cela peut être un but scientifique en soi, mais à moins que le travail de l'Office des recherches sur les pêcheries puisse donner des résultats pratiques pour l'industrie, alors ce travail n'est pas justifié. On n'est pas justifié alors de dépenser l'argent du public pour soutenir le travail de cet Office. Il y a lieu de poursuivre des recherches, sans doute, et de plus en plus, mais commençons d'abord par le commencement. A mon avis, les résultats de ces recherches doivent avoir une application plus pratique, si nous voulons atteindre notre but.

Ainsi, j'estime qu'il devrait y avoir une liaison plus étroite entre l'industrie et l'Office des recherches sur les pêcheries. Il ne suffit pas, à mon sens, de publier des travaux scientifiques car, somme toute, ces travaux doivent être mis à la portée des pêcheurs pour qu'ils les comprennent et que l'industrie les comprenne. Quand le ministre répondra, j'aimerais qu'il traite de certains de ces

points car, à mon sens, il sont d'une importance capitale pour l'avenir de l'industrie de la pêche.

En terminant, je me résume en disant que je crois fermement qu'il devrait d'abord y avoir un nouvel examen sérieux de la ligne de conduite du ministère des Pêcheries à l'égard de l'industrie du poisson salé; deuxièmement, j'estime que le ministère des Pêcheries devrait assumer un plus grand rôle pour ce qui est de l'écoulement de notre poisson; troisièmement, à mon avis, l'Office des recherches sur les pêcheries devrait se demander quelles sont exactement ses fonctions et essayer d'appliquer ses fonctions dans la pratique, afin que les pêcheurs puissent en bénéficier.

M. Tucker: Monsieur le président, en ce qui concerne la province de Terre-Neuve, nous examinons aujourd'hui les crédits d'un des plus importants ministères du gouvernement. Terre-Neuve est une base de pêche idéale, non seulement pour les pêcheurs terre-neuviens, mais aussi pour les pêcheurs anglais, français, portugais, russes, espagnols et d'autres qui y viennent chaque année.

Ces pêcheurs étrangers, grâce à leurs méthodes perfectionnées et à leurs navires supérieurs, sont en train de surpasser les pêcheurs de Terre-Neuve pour ce qui est de la prise et du conditionnement du poisson. Par conséquent, ils sont en mesure de produire du meilleur poisson à moins de frais que les Terre-neuviens.

A l'heure actuelle, environ 22,000 personnes s'adonnent à la pêche à terre ou en mer le long de nos 6,000 milles de littoral. Nous avons environ 60 établissements de conditionnement et à peu près 18 usines de congélation. L'industrie se classe au deuxième rang dans l'économie de l'île et ses recettes atteignent 32 millions de dollars par année.

Les principaux débouchés pour le poisson salé de Terre-Neuve étaient les Antilles britanniques, le Brésil, la Grèce, l'Italie, la Jamaïque, le Portugal, l'Espagne, Porto Rico, Cuba et d'autres endroits des Antilles. Tous ces marchés sont en train de disparaître. Bon nombre de ces pays envoient maintenant leurs propres navires pêcher sur nos grands bancs, au large des côtes de Terre-Neuve. Cette chute de nos ventes s'est produite justement au moment où, dans les pays qui nous l'achetaient, la consommation de poisson de conserve atteignait un niveau sans précédent.

A quoi cela tient-il? Il faut en chercher les causes dans l'aide massive que ces gouvernements étrangers ont accordée à leurs industries de pêche, aide et subventions destinées à permettre à ces industries d'armer d'immenses flottes de pêche et de venir pêcher sur nos Grands bancs.